Procès-verbal
Conseil d'établissement de l'école

École Lévis-Sauvé
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - CSSMB

Lieu : ☐ 655 Willibrord, Verdun ☐ Rencontre virtuelle

Heure : 17h00

Séance : ☐ Ordinaire ☐ Extraordinaire

Date : 05 mai 2026

1. Prise de présences, vérification du quorum et ouverture de séance

Nom du membre	Présent	Absent
Parents		
Laura Asdrubal	X	☐
Sophie LAvenir	☐	☐
Philippe Verena - abs	☐	☐
Margaux Weyand	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
Membres du personnel (enseignant, de soutien, professionnel non enseignant et de service de garde)		
Mylène Urvoy	☐	☐
Nancy Léveillé Lalonde	☐	☐
Nicolas Croze-Orton	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
Membres de la communauté		
Ilham Abaraghe	☐	☐
	☐	☐

Direction de l'école : Anne-Marie Roy

Direction adjointe : Nicolas Germain

Vérification du quorum et ouverture de la séance :

CONSIDÉRANT QUE	Le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.
EN CONSÉQUENCE	La séance est ouverte à 17H00 après avoir constaté que toutes et tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et que le quorum est respecté.

Numéro de résolution :
CÉ-LS-2026-05-05-01

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE	Un ordre du jour a été élaboré et communiqué aux membres du conseil d'établissement.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Laura Asdrubal et appuyé par Mylène Urvoy.
Numéro de résolution : **CÉ-LS-2026-05-05-02**	**IL EST RÉSOLU QUE** L'ordre du jour proposé est adopté sans modifications.

3. Période des questions du public, s'il y a lieu

En réponse à une question d'un parent concernant un groupe en particulier, une réponse générale est apportée. Il est précisé que lorsqu'un élève présente des besoins particuliers, des interventions sont mises en place selon une approche par paliers. Le fonctionnement du service EDA est expliqué, de même que le rôle du conseiller pédagogique. Des informations sont également partagées concernant la possibilité d'un séjour au Phare. Enfin, il est rappelé que l'école est tenue à un devoir de confidentialité en ce qui concerne les informations liées aux élèves et aux interventions.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mars 2026 et le traitement de ses suivis

CONSIDÉRANT QUE	La séance précédente s'est tenue le 17 mars 2026 et que le procès-verbal de celle-ci a été envoyé aux membres le 29 avril 2026.
CONSIDÉRANT QUE	Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de cette séance et consentent à la dispense de lecture du procès-verbal.
SUIVIS	Aucun
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Laura Asdrubal et appuyé par Margaux Weyand.
Numéro de résolution : **CÉ-LS-2026-05-05-03**	**IL EST RÉSOLU QUE** ☐ Le procès-verbal est approuvé sans modifications et la lecture en est dispensée.

5. Mot de la présidente

6. Mot de la communauté

Ilham Abaraghe, de l'organisme Toujours ensemble, présente un survol des activités en cours. Elle souligne un enjeu important lié au manque de personnel, ce qui entraîne la fermeture du programme Parcours deux jours par semaine. Malgré cette situation, l'organisme s'efforce de maintenir les sorties prévues.
Dans le cadre du gala, un financement a été obtenu pour l'organisation d'un cocktail. L'organisme est également en phase finale pour l'édition de cette année du programme Sac à dos.
Concernant le camp d'été, celui-ci comporte deux volets. À ce jour, l'organisme est en attente de confirmation pour le financement.

7. Mot de la directrice

7.1 Fournitures et effets scolaires 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	La direction fait un survol des différentes listes de fournitures et effets scolaires. Elle précise que chaque niveau a été amené à réfléchir quant à l'utilisation de l'agenda entre autres et qu'ils ont été invité à respecter les principes d'encadrements des coûts adoptés à la rencontre du CÉ du mois de janvier.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Margaux Weyand et appuyé par Laura Asdrubal.
Numéro de résolution : **CÉ-LS-2025-05-05-04**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **d'adopter les ajustements du calendrier.**

7.2 Activités de financement

CONSIDÉRANT QUE	Les enseignants et le conseil d'établissement souhaitent offrir la possibilité aux parents d'acheter les fournitures scolaires de bonne qualité à moindre coût.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Sophie Lavenir et appuyé par Margaux Weyand d'effectuer une activité de financement en préparant des sacs de fournitures qui seront vendus aux parents en juin.
Numéro de résolution **CÉ-LS-2026-05-05-05**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **d'adopter cette activité de financement pour l'école.**

7.3 Sorties et activités à venir

Comme convenu lors de la première rencontre du conseil d'établissement de l'année, l'ensemble des activités scolaires est approuvé dans la mesure où l'horaire de l'école est respecté et qu'aucun coût supplémentaire n'est exigé des parents.

Les activités scolaires à venir sont les suivantes :

Musée des Beaux-Arts, le 20 mai pour les élèves de 3e année

Centre des sciences, le 11 mai pour les élèves de 4e année

Intermiel, le 15 juin pour les élèves de 1re et 2e année

CEPSUM, le 17 juin pour les élèves de 5e année

Rallye du Vieux-Montréal, le 17 juin pour les élèves de 3e année

7.4 Code de vie 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	Il n'y a aucune modification au code de vie 2026-2027 par rapport à celui de 2025-2026 (modifié en novembre à la suite de l'ajout sur le civisme et les appareils électroniques)
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Sophie Lavenir et appuyé par Nicolas Croze-Orton.
Numéro de résolution **CÉ-LS-2026-05-05-06**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **d'adopter le code de vie de l'école tel quel**

7.5 Frais de services de garde 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	Les frais du service de garde ont été indexés de 3% tel que proposé par le CSS.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Mylène Urvoy et appuyé par Sophie LAvenir.
Numéro de résolution **CÉ-LS-2026-05-05-07**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **d'adopter les frais de service de garde**

7.6 Duathlon

CONSIDÉRANT QUE	Le 16 juin aura lieu le duathlon de l'école selon la formule habituelle : course pour l'ensemble de l'école et duathlon pour quelques élèves de 5e et 6^{e}année.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Margaux Weyand et appuyé par Laura Asdrubal.
Numéro de résolution **CÉ-LS-2026-05-05-08**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **d'adopter le duathlon comme activité de financement.**

7.7 Photographe

La direction présente quelques photographes pour l'an prochain. Le CÉ discute des différentes possibilités.

7.8 Mesures dédiées et protégées

CONSIDÉRANT QUE	Les différentes mesures dédiées et protégées sont expliquées aux parents.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Laura Asdrubal et appuyé par Margaux Weyand.
Numéro de résolution **CÉ-LS-2026-05-05-09**	**IL EST RÉSOLU** ☐ *à l'unanimité* ☐ à la majorité **d'adopter la confirmation des montants reçus par l'école pour les mesures protégées et dédiées.**

8. Mot du personnel

8.1 Enseignant
- Mois de la neurodivergence : plusieurs classes régulières ont effectué des visites dans les classes SSPA afin de découvrir les ressemblances et les différences entre les élèves.
- Des anciens élèves de 6e année, accompagnés de leur enseignant de sciences, sont venus animer des ateliers portant sur la masse volumique et les circuits électriques.
- En 6e année, une thématique autour des séries a été réalisée.
- Lors des parties en séries des Canadiens de Montréal, différentes activités spéciales ont été organisées, dont le port de la casquette du CH et l'apprentissage de l'hymne national.
- Un spectacle de talents a également été organisé.

8.2 Professionnel
Psychoéducation :
- Poursuite des mandats de suivis et soutien-conseil
- Animation de quelques ateliers du *programme Connecto* auprès de certains élèves des classes SSPA du préscolaire (projet-pilote)
- Co-animation, avec une TES, de la *Trousse sur la violence et l'intimidation* en 4ème année

Ergothérapie :
- Sous-groupes de stimulation motrice en Maternelle 4 ans
- Création de diverses ressources pour l'entrée des futures maternelles
- Soutien en classe SSPA du préscolaire pour la motricité fine
- Poursuite des mandats de suivis et soutien-conseil

Psychologie :

- Poursuite des évaluations
- Sélection des activités à proposer à la direction dans le cadre de la *Semaine de la santé mentale* (adultes et enfants)
- Poursuite des activités en tant que porteur de dossier (soutien-conseil)
- Suivi administratif des évaluations effectuées à l'externe

Orthophonie :

- Poursuite des services habituels en orthophonie
- 3ème rencontres sur la prévention des difficultés en langage écrit (PREV) au préscolaire et au 1er cycle (dernières de l'année)

8.3 Service de garde

La préparation de la prochaine année scolaire est en cours. Une journée pédagogique réussie a été réalisée sur le thème de l'Égypte. Le SDG se questionne concernant la tenue de l'activité nommée Féria.

9. Parole à l'OPP

Présentation du projet de Mme Christine (Papillon)
Résolution CÉ-LS-2026-05-05-10#
Il est proposé par Sophie Lavenir et appuyé par Margaux Weyand.

Un retour est fait sur la soirée de cinéma. Des remerciements sont adressés aux personnes bénévoles pour leur implication. Une recette de 940,25 $ est rapportée.

10. Questions diverses

Activités parascolaires

Des préoccupations sont soulevées quant à l'organisation et à la gestion de certaines activités parascolaires, notamment en échecs et en futsal. Une suggestion est formulée à l'effet de changer d'organisme. Il est toutefois mentionné que l'école en est déjà à un troisième organisme testé.

13. Levée de la séance

CONSIDÉRANT QUE	L'ordre du jour est épuisé
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Margaux Weyand et appuyé par Sophie LAvenir
Numéro de résolution : **CÉ-LS-2026-05-05-11**	**IL EST RÉSOLU** ☐ à l'unanimité ☐ à la majorité **DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire à [heure]**

8. Signature de la présidence et de la direction d'établissement

Présidence _____

Direction d'établissement _____